



PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION

de l'Assemblée des délégués de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH) du 3 mai 2025 à l'Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne

Ordre du jour:

1. Accueil et appel
2. Élection des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 13 avril 2024
5. Approbation du rapport annuel du président
6. Approbation des comptes annuels 2024 et du rapport des réviseurs ainsi que décharge au comité directeur
7. Lecture de la rétrospective annuelle de la commission technique
8. Approbation du budget 2025
9. Fixation des cotisations et des taxes de la FFH 2025 et 2026
10. Divers

Présents CC :

Alfred Wittich Sojarit	Président
Jürg Keller-Friskovec	Vice-président
Manuela Schaffner	Caissière
Stéphanie Feyfar	Secrétaire
Wanda Dadò	Vice-secrétaire

Absent du CC :

Catherine Meyer Körber	Vice-caissière
Theres Habegger,	Secrétaire LOH

Délégués présents :

Katzenclub Aargau Solothurn, KAS

Wendel Stoop
Ruedi Haas
Philippe Sunier

Katzenclub beider Basel, KCbB

Ruth Lang
Monika Haas

Katzen und Edelkatzenclub Bern , KECB

Nancy Klabunde
Brigitte Portner
sans 3ème délégué

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer
Katia Veeravahu

Société Féline Genevoise, SFG

Joelle Monney
sans 2ème délégué

Katzenfreunde Luzern und Zentralschweiz, KLZ

Anita Truttmann
Franco Roos

Cat Club des Montagnes, CCM

Yves Allimann
sans 2ème délégué

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

Patricia Casagrande
Isabelle Casagrande

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Michael Friedauer
René Grossglauser
sans 3ème délégué

Schweizerische Gesellschaft für Rassekatzen SRG/ SSC

Sandra Achermann
Martin Wahl
Livres Irene Wirth

Società Felina Ticinese, SFT

Nelly Badea
Liz Parry

Cat Club Vaud, Valais + Fribourg, CCVV+F

Joao Monteiro
Sandro Chiavuzzo
Antoine Neuhaus

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Louise Hofstetter
sans 3ème délégué

1. Appel et salutations

Le président Alfred Wittich Soojarit salue les délégués présents, les deux traductrices et le responsable de la technique. Il remercie le KECB pour les boissons de la séance et l'apéritif. Il ouvre l'assemblée à 10h10.

Sont présents 26 délégués avec 32 voix : Majorité absolue : **17**

2. Scrutateur

Yves Allimann est élu à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 13 avril 2024

Joëlle Monney souhaite que ses remarques sur le point 9 soient consignées ; elle a remarqué une erreur dans le budget. Jürg Keller-Friskovec a expliqué l'erreur dans Excel. Cette remarque est donc inscrite au procès-verbal de l'AD 2025.

Le procès-verbal est mis au vote comme suit :

Oui 23 Non : 7 Abstention : 2

Le procès-verbal est donc approuvé.

5. Approbation du rapport annuel du président

La parole n'est pas demandée et le rapport annuel du président est mis au vote comme suit :

Oui 31 Non : 1 Abstention : 0

Le rapport annuel du président est donc adopté.

6. Approbation des comptes annuels 2024 et du rapport des réviseurs, ainsi que décharge au comité directeur

Manuela Schaffner commente les comptes annuels.

Joëlle Monney dénonce des différences dans le budget 2025.

Manuela Schaffner voit les erreurs. Un budget corrigé est envoyé avec le procès-verbal.

Plusieurs personnes ont demandé la parole à ce sujet.

Comptes annuels 2024

Oui 21 Non : 9 Abstention : 2

Rapport des réviseurs :

Oui 14 Non : 9 Abstention : 9

Décharge au comité directeur :

Oui 21 Non : 9 Abstention : 2

Les comptes annuels sont donc acceptés et décharge est donnée au comité directeur. Le rapport des réviseurs est rejeté.

Alfred Wittich Sojarit remercie pour le travail accompli.

7. Lecture de la rétrospective annuelle de la CT

Le rapport annuel de Michael Friedauer n'est pas lu.

Alfred Wittich Sojarit remercie tous les participants pour leur travail.

8. Approbation du budget 2025

Manuela Schaffner explique le budget et s'excuse pour les erreurs dans le tableau Excel.

Jürg Keller-Friskovec constate que les chiffres du budget 2025 sont corrects.

Le budget est voté comme suit.

Oui 21 Non : 5 Abstention : 6

Le budget est ainsi approuvé.

Alfred Wittich Sojarit remercie la caissière Manuela Schaffner pour son travail.

9. Fixation des cotisations et des taxes à la FFH 2025 et 2026

Alfred Wittich explique la nouvelle taxe pour l'enregistrement des chats, y compris tous les titres des chats non membres de la FIFe, afin de couvrir les frais occasionnés par l'enregistrement. Les frais s'élèvent à 45 CHF par chat.

Cette nouvelle taxe pour 2025 est mise au vote comme suit :

Oui : 25 Non : 0 Abstentions : 7

Wendel Stoop souhaite une réduction de la taxe minimale pour les expositions à 25 CHF.

Sandro Chiavuzzo fait remarquer que les frais d'exposition sont de la responsabilité du club organisateur, ce qui est également stipulé dans le règlement de la FIFe.

Alfred Wittich Sojarit est d'accord avec lui, ce sont les clubs qui décident, à la FFH dans le cadre de l'assemblée des présidents.

Sandro Chiavuzzo propose que les clubs décident sans frais fixes.

Alfred Wittich constate que pour cela, ce point doit être modifié dans le règlement de l'assemblée des présidents.

Le vote a lieu comme suit :

Maintien de la taxe de 45 CHF.

Pour : 15 Non : 16 Abstention : 1

Contribution minimale de 25 CHF.

Oui : 17 Non : 15 Abstention : 0

La taxe minimale est ainsi fixée à 25 CHF.

Les contributions et taxes adaptées pour 2026 sont mises au vote comme suit :

Oui : 23 Non : 3 Abstention : 6

La fixation des taxes est ainsi adoptée.

10. Divers

Yves Allimann annonce qu'il a développé un nouveau programme informatique pour les expositions. Les clubs intéressés sont invités à prendre contact avec lui. Ce programme simplifie le travail pour les expositions.

Wendel Stoop aborde les expositions avec deux certificats par jour.

Alfred Wittich Sojarit fait remarquer que le règlement des expositions de la FFH ne prévoit pas cette forme d'exposition. Pour cela, il faudrait modifier le règlement. Les expositions précédentes avec deux certificats par jour ont été approuvées comme exception par l'assemblée des présidents.

La SFNJ souhaiterait utiliser cette forme d'exposition lors de son exposition des 20 et 21 septembre 2025. Une demande en ce sens a été adressée au CC, qui n'a toutefois pas la compétence d'accorder une autorisation - celle-ci relève de l'assemblée des présidents.

Sandro Chiavuzzo répond que les présidentes et présidents sont présents ; si on ne pourrait pas voter dans le cadre de l'AD.

Alfred Wittich Sojarit explique qu'il faudrait pour cela déposer une motion d'ordre.

Après diverses interventions, Wendel Stoop dépose une motion d'ordre visant à faire voter sur l'autorisation de délivrer la SFNJ avec deux certificats par jour.

La motion d'ordre est adoptée à l'unanimité.

Ensuite seulement, l'exposition de la SFNJ sera soumise au vote :

Oui 27 Non : 4 Abstention : 0

La délivrance de la SFNJ est ainsi autorisée à raison de deux certificats par jour.

La SFG souhaite également organiser son exposition des 8 et 9 février 2026 sous cette forme. Cette question sera également soumise au vote :

Oui : 30 Non : 2 Abstention : 0

Ainsi, la délivrance de la SFG avec deux certificats par jour est également autorisée.

Jürg Keller exhorte à soumettre la proposition sur cette forme d'exposition à l'Assemblée des présidents.

Les prochaines dates :

Assemblée des présidents 18 octobre 2025, organisée par la SFT

Assemblée des délégués : 28 mars 2026 à Berne

Alfred Wittich Sojarit remercie les traductrices et le responsable de la technique, le KECB pour les boissons de la séance et l'apéritif et clôt l'Assemblée des délégués à 12h30.

Pour le procès-verbal

Muttenz, le 21 mai 2025

Stéphanie Feyfar, secrétaire